

Département de l'ESSONNE

PLAN LOCAL D'URBANISME



Commune de CHEVANNES

Pièce n° 6b : plan de zonage au 1/2000e
Zoom sur le bourg

Elaboration du PLU
Document approuvé le : 26/04/2017

Mise en compatibilité du PLU
Version du 25/06/2026

IngESPACES

Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
TEL : 01 64 61 86 24
FAX : 016 00 503 62

LEGENDE

UG

UH

UH1

UC

UL

UI

1AU

1AUa

1AUb

A

Ac

Ae

Aezh

Ah

Aj

N

Ng

Emplacement réservé

Secteur soumis au respect d'OAP

Périmètre à l'intérieur duquel doit être développée la diversité commerciale en vertu de l'article L.151-16° du CU.

Lisière de 50 m des massifs boisés de plus de 100 ha

Zone non aedificandi de 13 m de part et d'autre de la limite d'emprise

Zone de protection sanitaire de 40 m de part et d'autre de l'aqueduc de la vanne

Elément protégé au titre de l'article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme

Espace Boisé Classé (EBC)

Eléments à préserver au titre des articles L. 151-19 et L. 151-23 du Code de l'Urbanisme

Elément bâti remarquable

Aqueduc de la Vanne

Mur remarquable

Elément relais de la continuité écologique

Alignement d'arbres

Vue remarquable

Arbre isolé

Mare et plans d'eau (Source SNPN et Parc du Gâtinais français, juin 2016)

Eléments à préserver au titre de l'article L. 151-38 du Code de l'Urbanisme

Cheminement piéton protégé (hors chemins protégés au PDIPR)

Informations diverses

Axe d'écoulement

Site archéologique

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement d'un giratoire et d'un parc de stationnement	Commune	1303.32
2	Extension du cimetière	Commune	1963.37
3	Aménagement paysager	Commune	829.6
4	Aménagement d'un équipement sportif ouvert	Commune	13266.43
5	Création d'un équipement public de loisirs, sportif, sanitaire, social, scolaire ou associatif	Commune	636.71